REGION WALLONNE
COMMISSARIAT GÉNÉRAL AU TOURISME
Direction des Hébergements touristiques

Avenue Gouverneur Bovesse 74 à 5100 NAMUR

Réf. autorisation : 111654
Réf. hébergement : HEB-TE-492603-4EF7
Réf. exploitant : EXP-521655-ED74

AUTORISATION de faire usage de la dénomination

Meublé de vacances

Vu l'attestation de sécurité–incendie délivrée par le/la Bourgmestre de Durbuy en date du 25/11/2021 ;

L'autorisation est délivrée à	**D.S. SYSTEMS** Paddegatstraat, 49 1880 Kapelle-op-den-Bos
pour l'hébergement	**L'Orée de Bomal - La Cornaline**
situé	Rue de Tohogne, 26/2 6941 Bomal-sur-Ourthe
classé dans la catégorie	**3 clé(s)**
et dont la capacité est de	**5** chambre(s) (12/14 personnes)

La validité de la présente autorisation est conditionnée au respect du Code wallon du Tourisme.

L'autorisation est accordée pour une durée prenant cours à dater de la présente et se terminant le 24/11/2026.

Namur, le

La Commissaire générale au Tourisme,

Barbara DESTRÉE